



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité alimentaire

Question écrite n° 72562

Texte de la question

Mme Marcelle Ramonet appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la mise en oeuvre d'une politique de sécurité alimentaire au niveau de l'Union européenne. Elle lui rappelle que si la France s'est dotée d'une structure ayant en charge de veiller à la sécurité alimentaire avec l'AFSSA (Agence française pour la sécurité sanitaire des aliments), l'Union européenne semble bien en retard sur ce point. Elle lui demande donc dans quels délais l'autorité européenne pour la sécurité alimentaire sera opérationnelle et quelles seront ses missions précises en matière d'évaluation de gestion du risque sans oublier le volet communication et information des consommateurs. Elle lui demande également quelles mesures le Gouvernement entend mettre en place pour que l'AFSSA comme l'ensemble des acteurs intervenants dans ce domaine puissent agir de concert et en complémentarité.

Données clés

Auteur : [Mme Marcelle Ramonet](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72562

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 février 2002, page 511